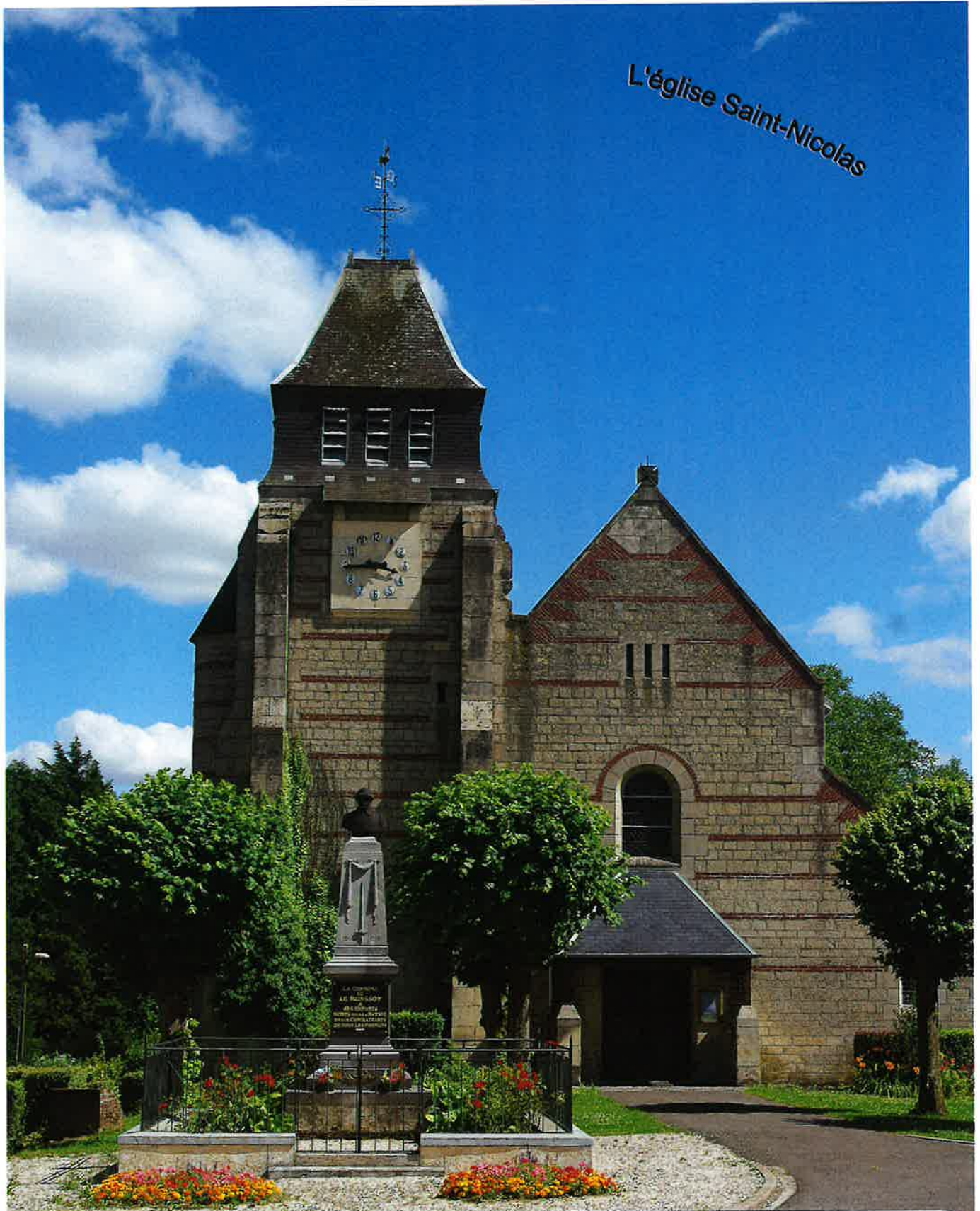


# Le Ronssoyen

L'église Saint-Nicolas

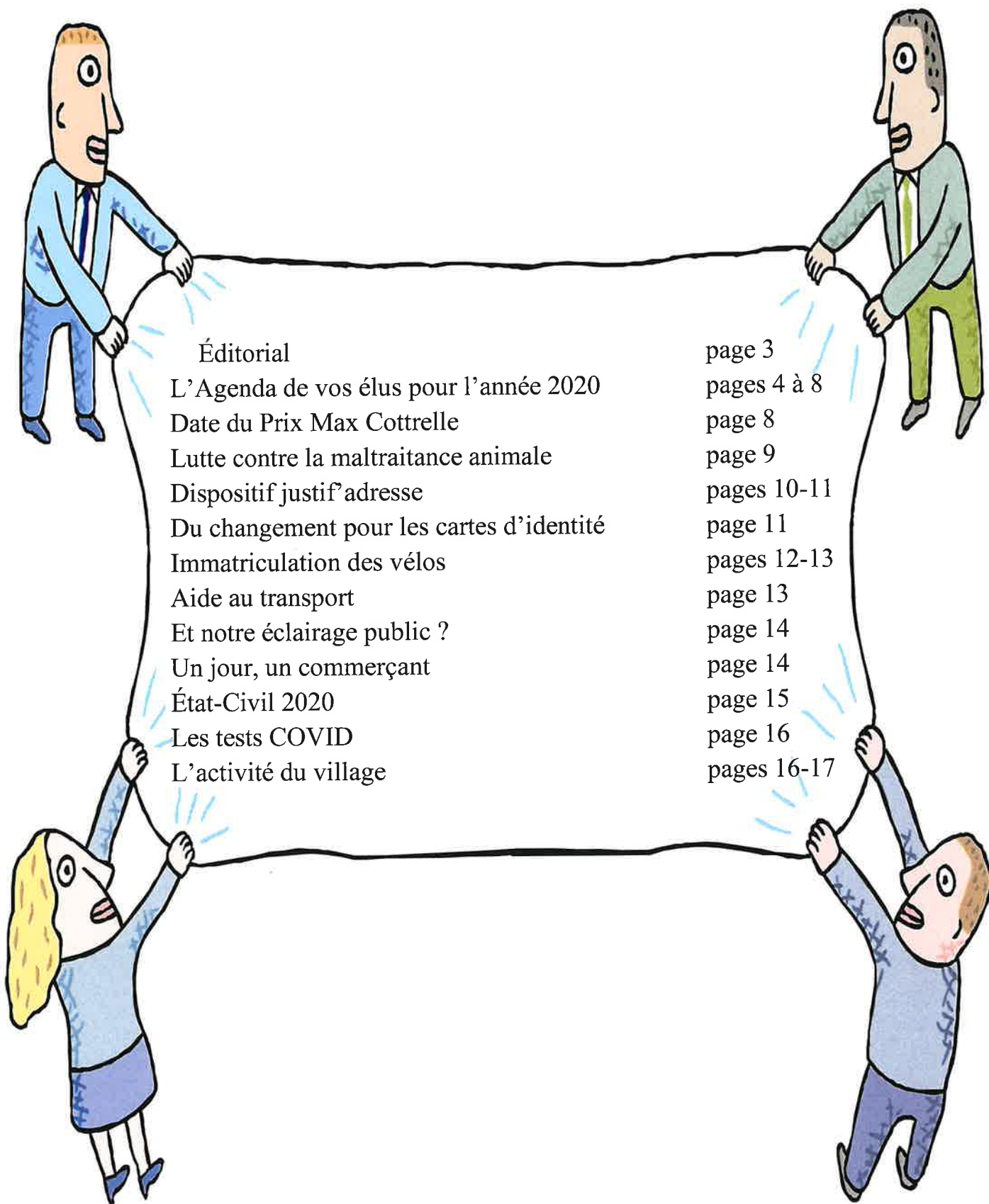


Mairie 7 Rue Charles de Gaulle 80740 LE RONSSOY

Téléphone et Fax : 03 22 86 63 09

Adresse e-mail : [mairie-le-ronssoy@orange.fr](mailto:mairie-le-ronssoy@orange.fr)

Site internet : [www.mairieleronssoy.com](http://www.mairieleronssoy.com)



Éditorial

L'Agenda de vos élus pour l'année 2020

Date du Prix Max Cottrelle

Lutte contre la maltraitance animale

Dispositif justificatif adresse

Du changement pour les cartes d'identité

Immatriculation des vélos

Aide au transport

Et notre éclairage public ?

Un jour, un commerçant

État-Civil 2020

Les tests COVID

L'activité du village

page 3

pages 4 à 8

page 8

page 9

pages 10-11

page 11

pages 12-13

page 13

page 14

page 14

page 15

page 16

pages 16-17



**OUVERTURE DE LA MAIRIE  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 16H30 à 17H45**



**Monsieur le Maire est  
présent du lundi au jeudi  
aux heures d'ouverture.**

## L'équipe municipale

**Maire :** BRAY Michel

**Adjoint :**

DUCATTEAU Jean-François

CAZÉ Aurélien

CARDON Danièle

**Conseillers :**

ANCELLE Murielle

CAGNIART Claude

CENSIER Aurélie

FAGLAIN Jacky

FAILLE Marie-Christine

GOMES Thomas

GUICHEMERRE Vanessa

JOSSE Christopher

MORIAUX Jean-Michel

SAUVAGE Éric

THIEULOT Pierre

## Le personnel communal

**Secrétaire :** SALLIER Marie-Ange

**Agent d'entretien aux écoles :**

MORIAUX Cindy

**Parcours Emploi Compétences (P.E.C.) :**

HENNO Madysson

**Emploi Contractuel :**

BELMANT Marianne

## Éditorial

*Chères Ronssoyennes,*

*Chers Ronssoyens,*

*Le contexte sanitaire lié au Covid-19  
restreint nos libertés et nous impose un  
respect strict des gestes barrières.*

*C'est une étape obligatoire pour  
retrouver une vie normale.*

*Dès que vous le pourrez, faites-vous  
vacciner pour limiter les risques pour vous  
et votre famille.*

*Notre Commune se rajeunit, puisque  
nous avons accueilli 7 naissances en 2020.*

*Notre école se porte bien grâce aux  
efforts communs de la municipalité, des  
enseignants et des parents.*

*Poursuivons nos efforts pour rendre  
attractive notre Commune, en maintenant  
des services de qualité.*

*Le Maire*



Date	Heure	Sujet	Qui ?
Mardi 7 Janvier	16h45	Rendez-vous avec une concitoyenne	Le Maire
	19h00	Cérémonie des vœux de la Communauté de Communes, à l'espace Mac Orlan de Péronne	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Samedi 11 Janvier	9h15	Rendez-vous chez Maître Mériaux pour la vente d'un terrain	Le Maire
Mercredi 15 Janvier	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absent au Conseil Municipal du 15 Janvier : Franck Savary, excusé</i>			
Jeudi 16 Janvier	18h00	Cérémonie des vœux de Monsieur le Sous-Préfet de Péronne à Chaulnes	Le Maire
			Le Maire
Lundi 20 Janvier	18h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Mardi 21 Janvier	18h00	Commission Développement économique à la Communauté de Communes de la Haute-Somme	Le Maire
Jeudi 23 Janvier	18h00	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Lundi 27 Janvier	13h30	Levée des réserves pour les travaux de sanitaires à l'école	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Mardi 28 Janvier	11h00	Rendez-vous chez Maître Mériaux	Le Maire
Jeudi 30 Janvier	17h00	Rendez-vous avec les repreneurs de l'ex-usine TVI pour un projet	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Samedi 1 <sup>er</sup> Février	10h00	Visite des locaux sanitaires à l'école, suite aux travaux, avec la présence des parents, des enseignants et de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale	
Présents : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Michel Drancourt, Serge Lagache, ses Adjoints, Muriel Ancelle, Jean-Jacques Brihay, Claude Cagniard et Jean-Michel Moriaux, Conseillers Municipaux			
<i>Absent excusé : Éric Sauvage</i>			
Jeudi 6 Février	18h00	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Vendredi 14 Février	11h00	Rendez-vous chez Maître Mériaux pour la signature d'un Bail	Le Maire
Lundi 17 Février	18h30	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Mercredi 19 Février	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absent au Conseil Municipal du 19 Février : Olivier Dermay, Éric Sauvage et Franck Savary, excusés</i>			
Jeudi 20 Février	18h30	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Mardi 25 Février	17h30	Rendez-vous avec le prestataire des espaces verts	Le Maire
Jeudi 27 Février	16h30	Rendez-vous avec des concitoyens	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint

Samedi 29 Février	11h00	Pot pour le départ en retraite de Jean-Jacques Séry, employé communal, avec le Conseil Municipal	L'ensemble du Conseil Municipal
Mardi 3 Mars	16h00	Entretien avec la MEEF pour le suivi du Contrat PEC	Le Maire
	16h30	Rendez-vous avec un artisan	Le Maire
Mercredi 4 Mars	17h30	Assemblée Générale du Crédit Agricole de Roisel	Le Maire
Jeudi 5 Mars	14h30	Formation des Présidents de Bureau de vote à Chaulnes	Le Maire
	18h30	Conseil Communautaire à la Communauté de Communes de Péronne	Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Dimanche 15 Mars	<b>Élections Municipales</b>		
8 Mai	11h30	Commémoration ( <i>en Comité restreint</i> )	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Mardi 26 Mai	19h00	Réunion de Conseil Municipal : Élection du Maire, des Adjointes et des membres des Commissions diverses	Tout le Conseil
<b>Du 17 Mars au 1<sup>er</sup> Juin : CRISE SANITAIRE / Gestion des Confinement et Déconfinement</b>			
Mardi 2 Juin	16h30	Rendez-vous avec un concitoyen	Le Maire
	17h00	Rendez-vous avec une concitoyenne	Le Maire
Jeudi 4 Juin	16h00	Rendez-vous avec un fournisseur pour les produits phytosanitaires	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Lundi 8 Juin	16h00	Rendez-vous avec la Directrice d'école	Le Maire
	16h30	Rendez-vous avec une concitoyenne	
Jeudi 11 Juin	18h00	Commission des Finances	La Commission
Lundi 22 Juin	16h00	Rendez-vous avec la MEEF pour le bilan de fin du contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)	Le Maire
Mercredi 1 <sup>er</sup> Juillet	19h00	Réunion de Conseil Municipal	Tout le Conseil
Jeudi 9 Juillet	19h00	Commission du C.C.A.S.	
<i>Absente à la Commission C.C.A.S. du 9 Juillet : Andrée Salva, excusée</i>			
Vendredi 10 Juillet	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absents au Conseil Municipal du 10 Juillet : Claude Cagniard, Thomas Gomes et Vanessa Guichemerre, excusés</i>			
Jeudi 16 Juillet	19h00	<b>De 19 à 22h30</b> , Réunion à Péronne pour l'élection du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers Communautaires Délégués de la Communauté de Communes de la Haute-Somme	Le Maire
Jeudi 23 Juillet	18h00	<b>De 18 à 21h30</b> , à Péronne, Élection des membres du Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Somme	Le Maire
Samedi 8 Août	10h00	Réunion avec le Maire de Templeux-le-Guérard et son Adjointe, pour la Convention liant les deux Communes pour l'école	Le Maire, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjointes
Mardi 18 Août	10h30	Réunion pour les élections sénatoriales à Villers-Faucon	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Danielle Cardon et Jacky Faglain, Délégués pour les élections sénatoriales			
Mercredi 19 Août	De 14h00 à 18h00	Nettoyage des cours d'école	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Adjointes, et Jacky Faglain, Conseiller Municipal			



Jeudi 20 Août	16h30	Rendez-vous avec un Président d'association	Le Maire
Samedi 22 Août	10h00	Enregistrement de PACS	Le Maire
Lundi 24 Août	16h30	Rendez-vous avec un concitoyen	Le Maire
	17h00	Rendez-vous avec le membre du Bureau d'une association	Le Maire
Mardi 25 Août	8h00	De 8h00 à 10h00 : Désherbage du Cimetière	
	Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Adjoint, Jacky Faglain, Conseiller Municipal, et Monsieur et Madame Saison, citoyens volontaires		
	16h30	Tirage au sort à la Boulangerie	Le Maire et ses Adjoint
Lundi 31 Août	14h00	<b>De 13h45 à 15h45 : Tonte des pelouses</b>	Le Maire
	16h00	Rendez-vous avec la MEEF pour la mise en place du renouvellement du contrat PEC (Parcours Emploi Compétences)	Le Maire
Mercredi 2 Septembre	19h00	Conseil Communautaire à la Salle des Fêtes de Flamicourt	Le Maire
Jeudi 3 Septembre	19h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Samedi 5 Septembre	12h00	Célébration de mariage	Le Maire
Lundi 7 Septembre	18h00	Conseil Communautaire à la Salle des Fêtes de Saily Saillisel	Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Jeudi 10 Septembre	18h00	Réunion de présentation des avant-projets du Canal Seine Nord Europe à Péronne	Le Maire
Samedi 12 Septembre	18h00	Anniversaire de 40 ans de mariage	Le Maire
Lundi 14 Septembre	17h00	Réunion de travail	Le Maire et ses Adjoint
Mercredi 16 Septembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absents au Conseil Municipal du 16 Septembre :</i> <i>Marie-Christine Faille et Vanessa Guichemerre, excusées, et Thomas Gomes, absent</i>			
Vendredi 18 Septembre	18h45	Assemblée Générale de Kano Club	Danielle Cardon, 3 <sup>ème</sup> Adjointe
Samedi 19 Septembre	10h00	Mise au point du déroulement de la coupe de bois mis à la vente	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoint			
Dimanche 27 Septembre		Élections Sénatoriales à Amiens	
Les Délégués : Jean-François DUCATTEAU, Danielle CARDON et Jean-Michel MORIAUX			
Lundi 28 Septembre	10h30	Contrôle SOCOTEC Grange Polbost	Le Maire
	11h00	Émission télévisuelle avec <i>Wéo</i>	Le Maire
Mardi 29 Septembre	16h00	Rendez-vous avec un organisme de tutelle	Le Maire
Mercredi 30 Septembre	14h30	Désignation des délégués au Comité du SIDEN SIAN à Essigny-le-Grand (Aisne)	Le Maire
	9h00	<b>De 9h00 à 11h00 : Tonte</b>	Le Maire
Jeudi 1 <sup>er</sup> Octobre	17h00	Rendez-vous pour un diagnostic électrique au Stade	Le Maire
Lundi 5 Octobre	11h00	Rendez-vous avec Astelle pour le projet d'accessibilité de la Boulangerie	Le Maire et ses Adjoint
	18h00	Réunion pour le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) à Combles	Le Maire
Jeudi 8 Octobre	16h30	1 <sup>er</sup> Rendez-vous avec DBS pour les contrats copieurs	Le Maire
Lundi 12 Octobre	11h00	Rendez-vous avec Monsieur et Madame Varenne, pour la	Le Maire et ses Adjoint

		proposition de rachat du matériel de la Boulangerie	
Mardi 13 Octobre	15h00	Rendez-vous pour le bornage du Chemin rural dit Chemin du Bois de Cas Lempire et du Chemin de Templeux à Vendhuile	Le Maire
Mercredi 14 Octobre	18h00	Commission Développement économique à la Communauté de Communes de la Haute-Somme	Le Maire
Jeudi 15 Octobre	13h45	<b>De 13h45 à 15h45 : Tonte</b>	Le Maire
	16h00	Rendez-vous avec un prestataire pour un devis	Le Maire
	16h30	2 <sup>ème</sup> Rendez-vous avec DBS pour les contrats copieurs	Le Maire
Samedi 17 Octobre 2020	Matin	Opération brioches au profit des Papillons Blancs	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoint, Claude Cagniard et Vanessa Guichemerre, Conseillers Municipaux			
Mardi 20 Octobre	10h00	<b>De 10h00 à 12h00 : Réunion avec la Région Hauts-de-France, Madame Fagot, Conseillère Régionale, et Astelle Architecture, pour l'accessibilité de la Boulangerie</b>	Le Maire et ses Adjoint
Jeudi 22 Octobre	9h00	Contrôle de la Salle des Fêtes selon consignes sanitaires données à la danse	Le Maire
	16h30	Rendez-vous avec des exploitants agricoles pour des fermages	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Lundi 26 Octobre	15h30	Cueillette de fruits au verger (Monsieur le Maire et Aurélien Cazé, 2 <sup>ème</sup> Adjoint), et distribution aux personnes nécessiteuses (Danielle Cardon, 3 <sup>ème</sup> Adjoint)	Le Maire et ses Adjoint
	17h45	Rendez-vous avec un concitoyen	Le Maire
Mardi 27 Octobre	16h30	Rendez-vous avec un prestataire pour la sécurité informatique (Rex Rotary)	Le Maire
Mercredi 28 Octobre	16h00	<b>De 16h00 à 18h00 : Tonte</b>	Le Maire
Jeudi 29 Octobre	17h30	Rendez-vous pour une proposition d'achat de biens	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Lundi 2 Novembre	18h00	Commission Développement économique à la Communauté de Communes de la Haute-Somme	Le Maire
Mardi 3 Novembre	17h00	Conseil d'école	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Jeudi 5 Novembre	15h00	<b>De 15h00 à 16h : Manutention (mise à l'abri des frigos de l'épicerie appartenant à la Commune dans les locaux communaux)</b>	Le Maire, Jean-François Ducatteau et Aurélien Cazé, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Adjoint
Lundi 9 Novembre	16h30	Rendez-vous avec le locataire de l'épicerie	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
Mercredi 11 Novembre	11h00	Commémoration ( <i>en Comité restreint</i> )	Le Maire et ses Adjoint
Lundi 16 Novembre	19h00	Réunion de bureau à la Communauté de Communes de Péronne	Le Maire
Mercredi 18 Novembre	14h00	<b>De 14h00 à 17h00 : Tonte</b>	Le Maire
Jeudi 19 Novembre	17h00	Rendez-vous avec un artisan pour un devis	Le Maire
Mardi 24 Novembre	18h30	Commission du C.C.A.S.	
<i>Absents à la Commission C.C.A.S. du 24 Novembre : Muriel Ancelle, Claude Cagniard, Jean-Louis Desjardins et Andrée Salva, excusés</i>			

Mercredi 25 Novembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absents au Conseil Municipal du 25 Novembre :</i> <i>Muriel Ancelle, Claude Cagniard, Thomas Gomes et Vanessa Guichemerre, excusés</i>			
Jeudi 26 Novembre	9h30	Rendez-vous avec le prestataire en charge des espaces verts	Le Maire
Samedi 28 Novembre	8h30	<b>De 8h30 à 12h15</b> : Décoration de la Mairie pour Noël	
Participants : Danielle Cardon, 3 <sup>ème</sup> Adjointe, Aurélie Censier, Conseillère Municipale et ses enfants, Rémi et Julie			
Mardi 1 <sup>er</sup> Décembre	15h30	Rendez-vous avec l'Assistante Sociale	Le Maire
Samedi 5 Décembre	9h30	<b>De 9h30 à 13h30</b> : lavage de voitures pour le Téléthon	
	Participants : Le Maire et ses Adjoints, ainsi que Jacky Faglain, Christopher Josse, Jean-Michel Moriaux et Éric Sauvage, Conseillers Municipaux		
	11h00	Commémoration ( <i>en Comité restreint</i> )	Le Maire et ses Adjoints
	10h30	<b>De 10h30 à 12h50</b> : Décoration de la Mairie pour Noël	
Participants : Aurélie Censier, Conseillère Municipale, et son fils Rémi			
Lundi 7 Décembre	10h30	Salage des cours d'école	Aurélien Cazé, 2 <sup>ème</sup> Adjoint
	14h00	Préparation des sapins de Noël pour l'école et la Cantine	Le Maire, Jean-François Ducatteau et Aurélien Cazé, 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>ème</sup> Adjoints
Mercredi 9 Décembre	19h00	Réunion de Conseil Municipal	
<i>Absents au Conseil Municipal du 9 Décembre 2020 :</i> <i>Marie-Christine Faille, Vanessa Guichemerre et Éric Sauvage, excusés, et Thomas Gomes, absent</i>			
Jeudi 17 Décembre	14h00	Distribution des jouets aux enfants de l'école	Le Maire et Jean-François Ducatteau, 1 <sup>er</sup> Adjoint
	15h00	Réunion de travail	
	16h00	Distribution des prix des écoles (Année scolaire 2019-2020)	Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoints
Vendredi 18 Décembre	9h00	Signature de baux pour la Commune et le C.C.A.S., chez Maître Mériaux	Le Maire
Lundi 21 Décembre	16h30	Réception des composants du colis des aînés et mise en place pour la confection	Le Maire, Jean-François Ducatteau et Danielle Cardon, 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoints
Mardi 22 Décembre	9h00	Confection des colis des aînés	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoints, Muriel Ancelle, Jacky Faglain et Christopher Josse, Conseillers Municipaux			
Mercredi 23 Décembre	9h00	Distribution des colis des aînés	
Participants : Le Maire, Jean-François Ducatteau, Aurélien Cazé et Danielle Cardon, 1 <sup>er</sup> , 2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> Adjoints, Muriel Ancelle, Claude Cagniard, Jacky Faglain et Marie-Christine Faille, Conseillers Municipaux			



## Course cycliste

Le **Prix Max Cottrelle** devait se dérouler le Dimanche 14 Mars 2021. À cause du Covid, cette course cycliste est décalée au **Dimanche 30 Mai 2021** (*jour de la Fête des Mères*).  
Au programme : 5 courses, dont 2 de Championnat de la Somme.



# Lutte contre la maltraitance animale



Le 29 Janvier 2021, l'Assemblée Nationale a adopté en première lecture, après engagement de la procédure accélérée, la proposition de Loi visant à renforcer la lutte contre la maltraitance animale.

## Les principales mesures

- La lutte contre les abandons des animaux domestiques :
  - ✓ La création d'un "**certificat d'engagement et de connaissance**" lors de la **première acquisition d'un animal domestique** pour prévenir les abandons d'animaux de compagnie (*chiens, chats, poissons, rongeurs oiseaux,...*) et limiter les achats impulsifs ;
  - ✓ La délivrance d'un **certificat de connaissance** pour les propriétaires particuliers qui détiennent un cheval, un poney ou un âne (connaissances sur les besoins spécifiques de l'espèce) ;
  - ✓ La généralisation de la stérilisation des chats errants pour lutter contre les abandons ;
  - ✓ Le renforcement de la législation sur la cession des **nouveaux animaux de compagnie (NAC)**.

## Les amendements

- La vente en ligne des animaux de compagnie va être réservée aux sites spécialisés (refuges, éleveurs et autres établissements spécialisés) ;
- La vente en animalerie des chiens et des chats sera interdite à partir de 2024, afin de favoriser les adoptions ;
- La vente d'animaux de compagnie aux mineurs de plus de 16 ans, sans accord de leurs parents, devient interdite ;
- Le délai de garde des animaux en fourrière est allongé de 8 à 15 jours, afin de laisser plus de temps aux propriétaires de retrouver leur animal perdu et de limiter en conséquence les euthanasies ;
- Un nouvel outil juridique est créé, le mandat de protection animale, qui va permettre d'anticiper l'avenir d'un animal de compagnie en cas de décès ou d'incapacité du maître, en confiant sa protection à une ou plusieurs personnes de confiance de son choix ;
- Une "sensibilisation à l'éthique animale" est introduite au sein du service national universel (SNU).

## Le durcissement des sanctions

- Le Code Pénal porte les sanctions pour **séviçes graves ou actes de cruauté envers un animal domestique** à 3 ans et 30 000 euros d'amende et, en cas de mort de l'animal, à 5 ans de prison et 75 000 euros d'amende ;
- Sont aussi aggravées les peines en cas de **d'abandon** dans certaines circonstances (5 ans de prison et 75 000 euros d'amende) ;
- Le fait de donner volontairement la mort à un animal domestique est désormais un délit ;
- Les juridictions pourront prononcer à l'avenir un "**stage de sensibilisation à la prévention et à la lutte contre la maltraitance animale**" comme peine alternative ou complémentaire à une peine de prison. Les décisions de confiscation ou d'interdiction de détenir un animal seront inscrites dans le fichier des personnes recherchées (FPR) ;
- Des nouvelles dispositions viennent réprimer la zoophilie et la zoopornographie sur les animaux domestiques, apprivoisés ou tenus en captivité, à savoir : les séviçes sexuels, publics ou non ; l'enregistrement et la diffusion de séviçes sexuels ou d'actes de cruauté ; le fait de proposer, de solliciter ou d'accepter des relations sexuelles avec ces animaux.



# Dispositif "Justif'adresse"

Depuis le 1<sup>er</sup> Février 2021 s'est généralisé le dispositif *Justif 'Adresse*.

Dans le cadre d'une demande ou pré-demande de Carte Nationale d'Identité, de passeport, de permis de conduire ou de certificat d'immatriculation, un usager doit justifier de son domicile en fournissant un titre de propriété, un avis d'imposition ou de non-imposition, une quittance de loyer, de gaz, d'électricité, de téléphone ou encore une attestation d'assurance de son logement.

Le dispositif *Justif 'Adresse* permet de réaliser une vérification automatique de l'adresse saisie par un usager effectuant une démarche en ligne, et dispense de fournir un justificatif de domicile. Ceci simplifie les démarches et diminue les risques de fraude.

Cette mesure a été prévue par l'Article 44 de la Loi du 10 Août 2018 pour un État au service d'une société de confiance, dite « loi ESSOC » (NOR : CPAX1730519L / JORF n°0184 du 11 août 2018) : « Le demandeur d'une carte nationale d'identité, d'un passeport, d'un permis de conduire ou d'un certificat d'immatriculation est, à sa demande et lorsqu'il utilise un téléservice, dispensé de la production de pièces justificatives relatives à son domicile. Pour bénéficier de cette dispense, le demandeur déclare son domicile et produit à l'administration en charge de l'instruction de sa demande une information permettant son identification auprès d'un fournisseur d'un bien ou d'un service attaché à son domicile. (...) L'administration assure la confidentialité et la protection de ces informations. »

Après s'être connecté à une téléprocédure de demande de titre *via* le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) et après avoir renseigné son état-civil et son adresse, tout usager résidant dans les départements métropolitains incluant la Corse (sauf les DROM-COM : Départements et Régions d'Outre-Mer et Collectivités d'Outre-Mer) peut demander la validation de son adresse pendant sa demande de titre.

Dès lors qu'il accepte de bénéficier du dispositif *Justif'Adresse*, l'utilisateur doit déclarer avoir pris connaissance des conditions générales d'utilisation (CGU), les accepter et autoriser les échanges réciproques de certaines de ses données personnelles entre l'administration et le fournisseur de service choisi, dans le respect du règlement général pour la protection des données personnelles (RGPD).

Il lui est ensuite demandé de sélectionner dans une liste déroulante, l'un des fournisseurs de service précités dans la demande pour permettre la vérification de son adresse (*Services ou prestataires engagés dans le dispositif à l'invitation du ministère de l'Intérieur sont mentionnés par Arrêté du 27 Octobre 2020 : EDF (Électricité De France), ENGIE, Gaz Tarif Réglementé (marque du groupe ENGIE) et Total Direct Énergie*). S'il ne connaît aucun des fournisseurs de service mentionnés dans la liste, il doit sélectionner « *Mon fournisseur n'est pas dans la liste* ».

Après l'analyse comparative de l'adresse déclarée avec l'adresse connue du fournisseur de service sélectionné, qui prend moins de 10 secondes, l'utilisateur est informé de la validation ou non de son adresse par le dispositif :

- **il y a concordance entre les deux adresses** : *Justif'Adresse* valide l'adresse déclarée par l'utilisateur lors de sa demande de titre. Il est ainsi dispensé de numériser un justificatif de domicile pour le joindre à la procédure effectuée en ligne ou de le produire lors de son passage en mairie pour le joindre à sa demande de Carte Nationale d'Identité ou de passeport.

- **L'adresse n'a pas pu être validée automatiquement** : l'utilisateur dispose alors de deux nouvelles tentatives en sélectionnant un autre fournisseur de service dans la liste.

L'absence de vérification peut être due à des motifs techniques (indisponibilité d'une base informatique, problème de liaison informatique...) ou à des motifs d'homonymie ou d'orthographe différentes dans le libellé de l'adresse par exemple.

Si la vérification n'aboutit pas, l'utilisateur est informé par un message et sort du dispositif.

Il devra alors soit numériser un justificatif de domicile et poursuivre la téléprocédure, soit produire ce justificatif en mairie si la demande concerne une carte nationale d'identité ou un passeport.

## Du changement pour les cartes d'identité...

Le Décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 précise que la Carte Nationale d'Identité est le seul document permettant à une personne de justifier son identité en toutes circonstances. Nous savons qu'elle est utile dans tous les actes de la vie courante : pour le paiement par chèque, les examens et les concours, l'ouverture d'un compte bancaire, etc.

La CNI est sécurisée, et reste gratuite. Cependant, en cas de perte ou de vol, le titulaire doit s'acquitter d'un timbre fiscal de 25 euros.

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2014, la durée de validité des CNI pour les majeurs est passée à quinze ans. Du coup, les cartes délivrées entre le 1<sup>er</sup> Janvier 2004 et le 31 Décembre 2013 ont vu leur durée de validité allongée de cinq ans, sans faire de démarche particulière. La CNI pour les mineurs est toujours valable dix ans.

**À partir du 2 Août 2021, le format de la carte d'identité va changer.**

Les nouvelles cartes qui seront progressivement délivrées auront la taille d'une carte de crédit. Elles seront munies d'une puce électronique lisible sans contact et contiendront des informations biométriques supplémentaires. Les empreintes du citoyen devront figurer dans le fichier national. Le but annoncé est de lutter contre la fraude du type usurpation d'identité, et d'augmenter la sécurisation des opérations effectuées sur internet comme « *signer des documents, accéder aux services publics gouvernementaux ou à ses comptes en ligne, payer ses impôts, etc.* ». Un des futurs usages serait de pouvoir scanner sa carte avec un smartphone ou sur une borne dans un bâtiment public.



Cette carte intègre une photo et deux empreintes digitales du titulaire de la carte, stockées à un format numérique, sur une puce sans contact.



**Les CNI actuelles seront valides jusqu'en 2031.**





# Immatriculation des vélos

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, les vélos neufs sont identifiables grâce à une plaque d'immatriculation. Enregistrés dans un « fichier national unique des cycles identifiés » instauré par la *Loi n° 2019-1428 d'Orientation des Mobilités promulguée le 24 Décembre 2019*, les vélos neufs sont désormais vendus avec leur numéro d'immatriculation. Le Gouvernement espère ainsi lutter « contre le vol, le recel et la revente illicite des cycles ». Un *Arrêté du 29 Décembre 2020* complète un *premier Décret publié en Novembre 2020*.

**Cette même obligation entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> Juillet 2021 pour les vélos d'occasion.** « L'identification consiste en l'apposition sur le cycle d'un identifiant qui est attribué par le gestionnaire du fichier national et fourni par un opérateur agréé ». La création de cette plaque d'immatriculation sera aux frais de l'acheteur, comme c'est le cas pour les voitures.

« Au moment de la vente, le commerçant recueille auprès de l'acquéreur les données à caractère personnel (le nom, le prénom ou la raison sociale du propriétaire ou des copropriétaires, ainsi que le téléphone et l'adresse électronique ; les données décrivant le cycle : type d'engin, marque, modèle, couleur ; le statut du cycle. D'autres données facultatives peuvent figurer dans la base de données d'un opérateur agréé : adresse postale et date de naissance ; et des données facultatives de descriptions du cycle : numéro de série du vélo, numéro de série du moteur, numéro de série de la batterie) qui permettent d'identifier et de contacter le propriétaire du cycle et les transmet, accompagnées de celles portant sur la description du cycle et le statut de celui-ci, à l'opérateur agréé qui a fourni cet identifiant. » Ainsi, un cycle identifié peut être considéré « en service » (statut du vélo après sa vente) ; « volé, perdu » (sur inscription du propriétaire, en cas de perte ou de vol) ; « hors d'usage, détruit » (sur inscription du propriétaire, en cas de mise au rebut) ; « en recherche de propriétaire » (sur demande d'un professionnel qui exerce des activités de destruction ou de préparation en vue d'un réemploi ou de la réutilisation des cycles) ; « en vente » (sur inscription du propriétaire) ou en « sortie d'atelier » (sur demande d'un professionnel, lorsqu'un cycle est physiquement identifié mais pas encore vendu à un particulier).

Le commerçant remet également à l'acquéreur « une preuve d'achat sur laquelle figure l'identifiant du cycle et lui fournit les informations permettant à son propriétaire d'accéder aux données le concernant transmises à l'opérateur agréé et le cas échéant de les rectifier ». Ce certificat peut être fourni sous format numérique.

Concrètement, les identifiants uniques sont composés de 10 caractères alphanumériques. « Les deux premiers caractères sont propres à l'opérateur agréé des cycles identifiés concerné. »

Les caractères utilisables sont au nombre de 31 (de 0 à 9 et de A à Z). L'identifiant est mis en place sur le cadre du cycle sauf circonstances particulières, et il doit être lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement.

Pour l'instant, l'obligation d'identification n'est pas applicable aux « cycles pour enfants dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 40,64 centimètres », ainsi qu'aux « cycles qui font l'objet de ventes entre professionnels du commerce de cycles ».

Lors de la revente du vélo, le propriétaire doit en faire la déclaration auprès de l'opérateur agréé ayant fourni l'identifiant, et communique au cessionnaire les informations lui permettant d'accéder au fichier de cet opérateur pour qu'il puisse y enregistrer les données le concernant.

Enfin, lorsqu'un cycle identifié est volé, mis au rebut, détruit ou fait l'objet de tout autre changement de statut, son propriétaire en informe l'opérateur agréé concerné dans un délai de deux semaines.



## AIDE AU TRANSPORT

AIDE AU TRANSPORT

**La Région Hauts-de-France** octroie une aide au transport à hauteur de **20 euros par mois** pour les salariés, les étudiants et les familles.

Les salariés domiciliés au niveau de la Région et qui n'ont pas d'autre alternative que la voiture pour se rendre au travail sont conviés à déposer leur demande sur le portail : <https://aidesindividuelles.hauts-de-france.fr>

L'aide est toutefois destinée à ceux qui habitent à au moins 20 kilomètres de leur lieu de travail et ce, que ce soit en secteur privé ou public et quelle que soit la nature du contrat.

L'aide au transport est également ouverte au covoiturage notamment, les covoitureurs ou covoiturés effectuant au moins 10 kilomètres par jour entre leur domicile et leur lieu de travail.

D'autres catégories sont aussi concernées, à savoir : les élèves et étudiants éloignés de leur lieu de formation, les parents d'élèves pensionnaires en internat parcourant au moins 100 kilomètres par semaine pour y conduire leurs enfants, ainsi que les étudiants parcourant au moins 100 kilomètres par semaine pour rejoindre leur lieu de formation.



### Aide au transport aux particuliers

Pour vos déplacements domicile-travail,  
la Région vous aide.

Informations et accompagnement

0 800 026 080

Service & appel  
gratuits

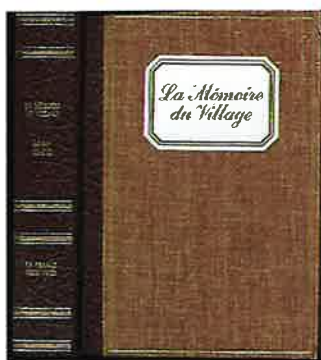




## Et notre éclairage public ?!...

Suite à une décision du Conseil Municipal, les lampadaires sont éteints de 23h00 à 4h30 depuis le 1<sup>er</sup> Août 2020. Nous pouvons déjà vous annoncer que la facture a été réduite de moitié. D'où une économie d'énergie et un allègement de nos dépenses de fonctionnement.

## Un jour, un commerçant...



**La mémoire du village**, c'est ses racines. Et qui mieux que nos aînés peuvent nous transmettre ce bien précieux ? Il est important de mettre par écrit ses souvenirs, afin qu'ils ne tombent pas dans l'oubli.

Voilà pourquoi nous vous proposons de participer.

Jean-Marie Moiret nous livre déjà ses souvenirs. À vous de nous faire part des vôtres : apportez vos cartes postales, vos photos et vos anecdotes ! Ne vous inquiétez pas, les documents originaux vous seront restitués après capture par scan.

### *Un jour, un commerçant...*

*Il y a eu la COOP, tenue par Monsieur et Madame BUVRY.*

*Cette enseigne était à l'actuel 34 Rue Charles de Gaulle.*

*Quand il était gamin, Monsieur le maire se rappelle que Clotaire Mafille, qui n'avait qu'un bras, faisait sa tournée à vélo pour apporter le journal d'Épehy à Ste Émilie, Le Ronsoy, etc.*

*Et le chien de la Coop allait vaillamment chercher le journal, qu'il remettait à ses maîtres...*

*À leur retraite, Michel Léger a repris ce commerce, puis Jeanne Polbost (dite Jeannette), et enfin, Évelyne Cazé.*



## Nos joies

## Année 2020



DUCHENNE Néo David Dominique	le 13 janvier
DEQUÉANT Shaina	le 20 janvier
JURCZINSKI Jade	le 7 juin
HERPIN Karl Freddy Yannick Pierre	le 29 juin
GOMES GONÇALVES Julia	le 8 août
PELET Briana Camille Léonie	le 19 octobre
DERMY Félicien Vincent Daniel	le 26 octobre



LOUDOT Patrice René Gilbert & CASTEL Catherine	le 5 septembre
---	----------------



## Nos peines



SELLIÉ Élisabeth, Agnès, Gérarde Épouse VAN EECKE	le 27 janvier
ALAVOINE Jean-Claude Ernest	le 2 février
DAMAY Luc	le 25 février
LEQUET Mireille Arlette Épouse SAVARY	le 18 mars
MAHON Lionel Marcel Michel	le 9 mai
GOMES-GONÇALVES Antonio	le 16 juin
PAUCHET Micheline Fernande Georgette Veuve HURIER	le 16 juillet
SEYSEN Marguerite-Marie Rita Cornélie	le 26 septembre
FIN Marguerite Marie Veuve DOLLEZ	le 29 septembre
DELAMARRE Geneviève Veuve DEJEAN	le 21 Décembre
DELATOUR Léone Veuve GRANDJEAN	le 31 Décembre

# L'activité du village...



*Petits commerces et grands services !*

## NOS SERVICES

<b>MAIRIE</b> 7 Rue Charles de Gaulle <a href="mailto:mairie-le-ronsoy@orange.fr">mairie-le-ronsoy@orange.fr</a>	03 22 86 63 09	Permanences du Lundi au Vendredi De 16h30 à 17h45 Site internet : <a href="http://www.mairieleronsoy.com">www.mairieleronsoy.com</a>
<b>Agence Postale Communale</b> 7 Rue Charles de Gaulle	03 22 84 49 63	Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi De 11h00 à 12h00 et de 13h00 à 15h00 Le Samedi de 9h00 à 12h00
<b>Permanences des Conseillers Départementaux</b> Sur rendez-vous à prendre auprès de Madame ANTOINE	Madame ANTOINE, <i>Assistante</i> 03 22 71 97 40	<b>Séverine MORDACQ</b> : à la Mairie de Roisel le 3 <sup>ème</sup> mardi du mois à 10h00 <b>Philippe VARLET</b> : à la Mairie de Roisel le 2 <sup>ème</sup> jeudi du mois à 18h00
<b>Centre des Finances de Péronne</b> 2 Avenue Charles de Gaulle BP 15 80200 PERONNE	<b>Trésorerie :</b> 03 22 84 53 29 <b>Impôts :</b> 03 22 84 77 77	Ouvert au public Les Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h00 à 12h30 ; Ouvert <u>sur rendez-vous</u> le Jeudi matin : <b>appelez 48 heures avant.</b>
<b>Gendarmerie de Roisel</b> Route de Cambrai 80240 ROISEL	03 22 86 45 17	Ouverte les Lundi et Samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
<b>Déchetterie de Roisel</b>	03 22 86 50 95	<b>Horaires du 1<sup>er</sup> Octobre 2020 au 31 Mars 2021 :</b> Ouverte les Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 14h00 à 17h00 Les mercredi et Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 Fermée le Dimanche

## NOTRE INFIRMIÈRE À DOMICILE

Sylvie TABARY-RENAUX

28 Rue Charles de Gaulle



## TESTS PCR et ANTIGENIQUES

à votre Cabinet d'infirmière  
 28 Rue Charles de Gaulle  
 80740 LE RONSSOY



## NOS COMMERCES

<b>Boulangier-Pâtissier-Chocolatier</b> <b>Robert et Sandrine VARENNE</b> 19 Rue Charles de Gaulle	03 22 85 38 86	Ouvert du Mardi au Samedi de 6h30 à 13h00 et de 15h30 à 19h00 Le Dimanche de 6h30 à 12h30 Fermé le Lundi
<b>Café-Tabac « Au bon accueil »</b> <b>Christelle TRIOUX DANEL</b> 5 Rue Winston Churchill	03 22 85 53 47	Ouvert Lundi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 Mardi FERMÉ Ouvert les Mercredi et Jeudi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00 Vendredi de 8h00 à 13h00 et de 16h00 à 22h00 Samedi de 9h00 à 22h00 Dimanche de 9h00 à 13h00 et de 16h00 à 20h00
<b>Au Café : TABAC - DÉPÔT DE GAZ - PRESSE - LE COURRIER PICARD - GRAINES - RECHARGES TÉLÉPHONIQUES - JEUX - LOTO - PMU - FDJ -</b>		
<b>Épicerie « Supérette »</b> <b>Hicham</b> 17 bis Rue Charles de Gaulle	03 22 85 62 07	Ouvert du Lundi au Dimanche De 8h00 à 13h30 et de 15h00 à 21h00
<b>DRIVE de fruits et légumes</b> <b>Carole PELLET et Laurent HODIN</b> 20 Rue Charles de Gaulle <a href="mailto:lolo.carole210363@gmail.com">lolo.carole210363@gmail.com</a>	06 78 69 25 54	Le Samedi de 8h00 à 12h00
<b>Horticulteur</b> <b>Régis SELLÉ</b> 3 Rue Notre-Dame	03 22 86 63 07	Ouvert du Lundi au Samedi De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30
<b>Fabricant de tourtes</b> <b>BOULANGER Père et Fils</b>	06 50 77 89 27 03 22 83 03 86	Spécialiste des saveurs d'Alsace : <i>Tarte au Munster, Flamenkuch, Kougelhopf, Bretzel, pain d'épices.</i>
<b>« A.2.S. Rénovation »</b> 11 Rue Marcel Léger <a href="mailto:a2srenovation@gmail.com">a2srenovation@gmail.com</a>	06 25 89 89 20	<b>Maçonnerie générale</b> : Carrelage, Plâtrerie, Isolation, Peinture ; <b>Électricité</b> : Neuf, Rénovation.
<b>Plaquiste</b> <b>« ANCELLE Christophe »</b> 17 Rue Winston Churchill <a href="mailto:christophe.ancelle80740@gmail.com">christophe.ancelle80740@gmail.com</a>	06 62 40 74 22	Isolation intérieur, pose de plaques, enduit, etc.
<b>« LMN Rénovation »</b> <b>David LONGUEMART</b> 4 Rue Jean Jaurès	06 11 64 36 35 03 64 27 56 48	Plâtrerie, Isolation, Rénovation, Cloisons, Plafonds, Faux-plafonds, Aménagement des combles, Enduit DEVIS GRATUIT
<b>Coiffeuse mixte à domicile</b> <b>BARDEAUX Sandrine</b>	06 30 11 78 96	
<b>Coiffure - Manucure - Pédicure</b> <b>« Mary'Ongle &amp; Coiff »</b> <b>Marion GREUIN</b>	06 45 67 69 75	
<b>Autres</b>		
<b>Apiculteur</b> <b>THIEULOT Pierre</b>	06 38 68 73 27	Récupère essaims d'abeilles gratuitement Intervention rapide, 7j/7, week-end et jours fériés <b>N'intervient pas pour les guêpes ou les frelons</b>





Des erreurs ou des oublis ont pu se produire.

Merci de nous en excuser !

Merci aux Conseillers Municipaux qui distribuent votre Ronssoyen !

**Votre Maire et vos Conseillers distribuent le journal**

*(à ceux qui ont rendu le coupon de Janvier 2021 et qui ont opté pour l'exemplaire papier) :*

<i>Rue Charles de Gaulle</i>	<i>Monsieur le Maire</i>
<i>Rue Eugène Leconte</i>	<i>Claude Cagniard</i>
<i>Rue Franklin Roosevelt</i>	<i>Pierre Thieulot</i>
<i>Rue Jean Jaurès</i>	<i>Vanessa Guichemerre</i>
<i>Rue de Lempire</i>	<i>Aurélien Cazé</i>
<i>Rue de la Libération</i>	<i>Aurélie Censier et Christopher Josse</i>
<i>Rue Louis Lobry</i>	<i>Pierre Thieulot</i>
<i>Rue Marcel Léger</i>	<i>Jean-François Ducatteau</i>
<i>Rue Marie-Louise Frison</i>	<i>Pierre Thieulot</i>
<i>Rue Max Cottrelle</i>	<i>Jean-Michel Moriaux</i>
<i>Rue Notre-Dame</i>	<i>Danielle Cardon</i>
<i>Place Clémenceau</i>	<i>Claude Cagniard</i>
<i>Rue Ponthieux-Rigaux</i>	<i>Jacky Faglain</i>
<i>Rue du 14 Juillet</i>	<i>Eric Sauvage</i>
<i>Rue de Sainte-Émilie</i>	<i>Jean-François Ducatteau</i>
<i>Rue de Templeux</i>	<i>Jean-François Ducatteau</i>
<i>Rue Winston Churchill</i>	<i>Muriel Ancelle</i>



Papier 100 % recyclé

**Mairie de Le Ronssoy**  
**Édition de Février 2021**